

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

○○○○○○

**OBJET : N° 6****Dépenses à imputer au  
compte 6714  
« Bourses et prix »****date de convocation :**  
23 juin 2023**date d'affichage :**  
23 juin 2023Nombre de Conseillers  
en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 27

Absents excusés : 2

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Quincy-sous-Sénart, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire,

**ETAIENT PRESENTS : Mme Christine GARNIER, Maire**

M. Pascal ODOT, Mme Michelle GABIGNON, M. Cyril PICARD, Mme Marie DELAROCHE, M. Jacky GERARD, Mme Acacia GAROU, M. Marc NUSBAUM, **Adjoint au Maire,**

Mme Jacqueline GAILLARD, M. Fred CICOFRAN, Mme Aude FROMENT, Mme Djamila ZERROUKI, M. Sylvain TESSIER, M. Fabien FOURNIER, M. Kamel LEBAL, M. John ROSE, Mme Stéphanie NUNES, M. Nicolas GATTI, Mme Véronique MESSIE, Mme Latifa DJELOUAH, Mme Najia BENRAMDANE (arrivée point n°2), **Conseillers municipaux.**

**ONT DONNE PROCURATION :**

Mme Danielle COUVREUX	à	M. Cyril PICARD
Mme Brigitte HERVY	à	Mme Marie DELAROCHE
Mme Sylvana BONAMICO	à	Mme Stéphanie NUNES
M. Pierre-Michel FELICIAGGI	à	M. Fabien FOURNIER
Mme Carine FROGER	à	M. John ROSE
M. Frédéric FOVET	à	Mme Christine GARNIER
Mme Najia BENRAMDANE	à	Mme Véronique MESSIE (point n°1)

**ABSENTS EXCUSES : Mme Angeline NKUINGA, M. Florian BOIVERT****SECRETAIRE DE SEANCE : M. Cyril PICARD**

**Objet n° 6 : Dépenses à imputer au compte 6714 « Bourses et prix »**

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le

ID : 091-219105145-20230629-DEL\_6\_290623-DE



Le Conseil Municipal,

**Vu** l'article D 1617-19 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** la nécessité de préciser les dépenses reprises au compte 6714 « Bourses et prix »,

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** les dépenses suivantes au compte 6714 « Bourses et prix » pour les enfants Quincéens :

- Remise d'un dictionnaire aux élèves entrant en CE1
- Remise d'une clé USB et d'un dictionnaire anglais/français pour les élèves entrant en sixième
- Remise de chèques cadeaux aux lauréats de l'année pour le brevet des collèges d'un montant de 20,00 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,



  
Christine GARNIER

Le secrétaire de séance,

Cyril PICARD  
